

PAR SDÉ

Steve Cadrin
Ligne directe : 514 392-5725
scadrin@dhcavocats.ca

Laval, le 5 décembre 2022

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'Énergie

Tour de la bourse
800, Place Victoria
41e étage, bureau 4125
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet: HQT - Demande du Transporteur afin de faire déclarer provisoires à compter du 1er janvier 2023 les tarifs des services de transport
Confirmation de la participation de l'AHQ-ARQ

Dossier : R-4215-2022

N/D: 4503-85

Chère consœur,

Par la présente, l'AHQ-ARQ confirme sa participation au dossier cité en rubrique en réponse à l'invitation de la Régie de l'Énergie (la « Régie »), dans sa décision procédurale rendue le 25 novembre 2022¹.

L'AHQ-ARQ ne requiert pas la tenue d'une audience orale (mais sera disponible au besoin) et prend note de l'enveloppe que la Régie a fixée en conséquence d'un traitement sur dossier.

Toutefois, à ce stade-ci, l'AHQ-ARQ est d'avis que l'information fournie par le Transporteur est insuffisante pour préparer des commentaires complets. Par exemple, le Transporteur soumet, sans aucune autre explication, que le taux de pertes de transport à utiliser pour l'année 2021 est de 5,11 %, soit une baisse de l'ordre de 5 % par rapport à la valeur de 5,38 % observée en 2017 et la valeur la plus basse depuis 15 ans².

À défaut de pouvoir contre-interroger le Transporteur en audience, l'AHQ-ARQ recommande à la Régie d'exiger plus d'informations au Transporteur afin d'expliquer la valeur des pertes de transport de 2021, notamment en fournissant, comme il l'a fait dans le passé³, les informations pour l'année 2021 sur l'énergie transitée, sur le transit annuel du nord vers le sud et sur le taux

¹ A-0002.

² R-4167-2022, C-AHQ-ARQ-0008, page 32.

³ R-4167-2022, B-0057, page 26, réponses 14.10 et 14.11; R-4167-2022, B-0068, page 12.

Montréal

800, rue du Square-Victoria
bureau 4500
C.P. 391, Montréal QC H4Z 1J2

Laval

2955, rue Jules-Brillant
bureau 301
Laval QC H7P 6B2

Téléphone : 514 331-5010
Télécopieur : 514 331-0514
www.dhcavocats.ca

d'utilisation du réseau de transport, de même que les résultats des validations effectuées à l'aide des modèles de simulation utilisés. De telles informations devraient être obtenues le plus tôt possible et avant la date limite pour le dépôt de commentaires par les intervenants.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.

DHC Avocats



Steve Cadrin, avocat

SC/fn

815944

Montréal

800, rue du Square-Victoria
bureau 4500
C.P. 391, Montréal QC H4Z 1J2

Laval

2955, rue Jules-Brillant
bureau 301
Laval QC H7P 6B2

Téléphone : 514 331-5010
Télécopieur : 514 331-0514
www.dhcavocats.ca